

PERFECTIONNEMENT AU DÉVELOPPEMENT DE L'AUTODÉTERMINATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

PUBLIC : Tous professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap.

PRÉ-REQUIS : Avoir suivi la formation « Initiation au développement de l'autodétermination des personnes en situation de handicap ».

INTERVENANTS : Formatrice qualifiée par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois Rivières.

MODALITÉS D'ACCÈS : Délai d'inscription 15 jours avant le début de formation.

HORAIRES : 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Pédagogie active et contextualisée, alternant théorie (1/3) et pratique (2/3). Quizz et travail en ateliers.

VALIDATION DE LA FORMATION :
Certificat de réalisation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Evaluations des compétences avant et en fin de formation.

COÛT DE LA FORMATION :

Intra : 1200 €

FINANCEMENT : OPCO.

(Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge).

N° Siret : 775 629 280 00659

Organisme de formation enregistré sous le n° 28610103861 auprès du préfet de la Région Normandie.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

ORNEODE FORMATION

48 rue Lazare Carnot – 61000 ALENCON

Tel : 02.33.31.00.66 / 06.40.71.14.80

Mail : contact-formation@orneode.fr

<https://orneode.fr/etablissement/orneode-formation/>

RÉFÉRENTE HANDICAP :

Stéphanie PAIGNE

stephanie.paigne@competences-handicap.fr

Tel : 02 33 31 00 26

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Durée : 1 jour (7 heures).

Dates : A définir

Lieu : A définir

Date limite des inscriptions : 15 jours avant le début de formation

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- S'approprier les différentes facettes du concept de l'autodétermination.

CONTENU DE FORMATION :

Le concept d'autodétermination :

- Appropriation des modèles explicatifs de l'autodétermination (motivationnel et fonctionnel) ;
- Perspective développementale de l'autodétermination : l'autodétermination aux différents temps de la vie/ Le développement de l'autodétermination des élèves (les capacités) ;
- Perspective écosystémique de l'autodétermination : postures et interactions favorisant l'autodétermination ;
- Outils d'évaluation et d'intervention / Le développement de situations pédagogiques favorisant l'autodétermination (environnement scolaire).

Les exemples illustrant la formation seront adaptés au contexte d'intervention des professionnels (milieu scolaire, établissements et services, etc.) ainsi qu'au profil des personnes accompagnées (jeunes ou adultes, déficience intellectuelle, autisme, polyhandicap, etc.).